REVISION DU POS EN FORME DE PLU DE FOS SUR MER

TOME 0

PIECE 1.4



Dossler sulvi par Patrice JADAULT

Tel.: 04.94.35.74.67 Fax: 04.94.65.89.43 Méi: p.jadault@inao.gouv.fr Ref..:PJ: 0203062017

> Objot: Elaboration du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Fos-sur-Mer.

VILLE DE FOS / MER

004482

C 9 AOU 2017

La Directrice de MAROCALA MALISA

à Monsieur Le Maire Hôtel de Ville Avenue René Cassin 13771 FOS-SUR-MER

La Valette-du-Ver, le 03 août 2017.

Monsleur le Maire,

Par courier en date du 14 juin 2017, vous avez blen voulu me faire parvenir, pour examen et avis, le projet arrêté du Plan Local d'Urbanisme de votre commune.

La commune de Fos-sur-Mer est incluse dans les alres géographiques des AOC: « Taureau de Camargue », « Foin de Crau » et dans les alres géographiques des IGP: « Agneau de Sisteron », « Pays des Bouches-du-Rhône·», «Méditerranée » et « Miel de Provence ».

Après étude du dossier, je vous informe toutefois que l'INAO n'a pas de remarque à formuler sur ce projet de Plan Local d'Urbanisme de la commune de Fos-sur-Mer, dans la mesure où celui-ci n'affecte pas l'activité des AOC et IGP concernées.

Je vous prie d'agréer, Monsieur la Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Pour la Directrice et par délégation, L'ingénieur territorial Gisèle LARRIEU

divien

Cople DDTM 13

INAO - Unité Territoriale Sud-Est legéoleur Terroir Pare Tertiaire Valgora Bâtiment C Avenue Alfred Kastler 83160 La Valette du Var TEL 6 494 357 467 / TELECOPIE : 6 494 658 943